

CHAMPIONNAT DE LIGUE JEUNES – ETAPE 5 CRITÉRIUM AVIRON PARTAGÉ CHAMPIONNAT DE LIGUE PARA AVIRON ADAPTÉ

**Samedi 02 mai 2026
Pont Saint Vincent**

1. **ORGANISATION** : Assurée par la Ligue Grand Est.
Responsable de l'organisation : LAMOUCHE Charlotte, 06 52 98 08 66,
charlotte.lamouche@ffaviron.fr
2. **LIEU** : Pont Saint Vincent, Canal à grand gabarit (parc à bateaux par Chaligny, près de l'étang de la banane). Chemin du stade, 54230 Chaligny
3. **CATEGORIES** : Les licences sont celles de la saison 2026.
4. **DISTANCE** : 500m pour les J12 et les courses para aviron adapté,
1000m pour les U15.
5. **BALISAGE** : 4 lignes non balisées – Départs non tenus.
Les plans de circulation sont en annexes de cet avant programme.
Afin d'assurer au mieux la sécurité de tous les équipages, des bateaux moteurs de sécurité seront ajoutés au 750m et au 250m de la course.
6. **ENGAGEMENTS** : Site intranet de la FFA www.ffaviron.fr
 - Ouverture des inscriptions : lundi 01 avril 2026 à 8H
 - Clôture des inscriptions : dimanche 26 avril 2026 à 23H
 - Diffusion du programme : mercredi 29 avril 2026

Tous les engagements doivent passer par l'intranet afin de vérifier les certificats médicaux.

REGLEMENT et LICENCES : Les épreuves seront disputées sous le règlement de la FFA, code des régates en eaux intérieures, mise à jour du 28 août 2025. En cas de contrôle antidopage et afin de permettre les contrôles d'identité effectués par le corps arbitral, les compétiteurs devront posséder leur licence ou une pièce d'identité avec photo.

Rappel : la licence découverte et la licence loisir, ne donnent pas droit à la compétition.

Rotations de bateaux : Afin de ne pas retarder le programme, chaque club doit s'assurer de la possibilité d'une rotation de bateau, en respectant l'ordre des courses prévu à l'avant-programme.

7. **DROIT D'ENGAGEMENTS** : pas de droits d'engagement.
8. **PRESIDENT DU JURY** : Joël Simon, tél 06 73 02 05 67 – simonjoel11@orange.fr
9. **Pré – Réunion des Délégués le vendredi 1^{er} mai 2026 à 18h30.**
Chaque club doit désigner un représentant avec les modifications à apporter.
Réunion en visio via ce lien :
<https://us06web.zoom.us/j/83830082405?pwd=W9jAHEyHmNvazkVNETV8FKQfF6iJ0i.1>
ID de réunion: 838 3008 2405
Code secret: 504572

10. **REUNION DES DELEGUES** : La réunion des délégués aura lieu à 8h45.
11. **SERVICE MÉDICAL ET DE SAUVETAGE** : Secouristes (SNSM) à l'arrivée pendant toute la durée de la compétition.
12. **PARC À BATEAUX** : (voir plan joint).
13. **QUALIFICATION** : au temps (les 4 premiers temps des séries qualificatives en finale A, les 4 suivants en finale B, etc...) pour les courses du championnat Jeunes.
Classement uniquement au temps pour les courses para aviron adapté.
- Pour le championnat de Ligue Jeunes, chez les J13 et les J14, les 24 premiers équipages en 1x ou en 2x seront qualifiés pour l'étape 6 du championnat de zone Jeunes qui se déroulera sur le lac des Vieilles Forges le samedi 30 mai 2026.**
14. **REMISE DES PRIX** : Aux 3 premiers du championnat de ligue
15. **ASSURANCES** : Les Sociétés participantes devront être assurées.
16. **REPAS** : Une buvette avec boissons chaudes et froides sera installée près du parc à bateaux et gérée par le Club Nautique de la Haute Moselle.
17. **RESULTATS** : Disponibles sur le site Crewtimer et affiché au parc à bateaux.
18. **NUMEROS** : Numéros des lignes d'eau obligatoire. Chaque société devra disposer de ses propres numéros.

Rappels Réglementation :

Les J13 et les J12 peuvent courir dans les courses J14 (1000m).

Les J12 peuvent courir dans les courses J13 (1000m), si vous souhaitez qu'ils fassent 1000m et non 500m. Ils seront, dans ce cas, classés avec les J13.

Les J11 peuvent courir dans les courses J12 (ce sera sur 500m).

Seules les courses sur 1000m en 1x J13, 1x J14 et 2x J14 donnent le droit à la qualification à l'étape 6 : championnat de zone bateaux courts.

Afin de pouvoir présenter un bateau long au National Jeunes fin juin, 75% des rameurs de l'équipage doivent avoir participé à l'étape 5 de ligue.

Les courses para aviron adapté se déroulent sur 500m.

Les rameurs para aviron adapté doivent courir une fois en bateau court le matin et une fois en bateau long l'après-midi, s'ils souhaitent se qualifier pour ces deux épreuves au championnat de France.

Plan du bassin et accès au parc à bateaux :

